

TEXTE D'APPLICATION

Approuvé par le Conseil de la FITA le 10 novembre 2007

Prise d'effet le 1er avril 2008

Livre 3, Article 8.6.5.3.2

8.6.5.3.2 *Pour les tirs de barrage par équipes, il y aura une butte de tir par équipe. Si on utilise des blasons triangulaires triples, l'équipe disposera d'un blason dont les centres du bas seront à 130 cm du sol. Chaque membre de l'équipe tirera sur un centre. Pour les blasons verticaux triples, ils seront installés horizontalement et les membres de l'équipe tireront choisiront sur quel centre de cible tirer.*